

Rapport d'activité de l'Agence technique départementale de l'Yonne

[Année 2021]



→ 10, avenue du 4^e Régiment d'infanterie – 89 000 Auxerre

→ Standard : 03 86 34 61 01

→ atd@yonne.fr

→ <https://yonne.fr/Territoire/Agence-Technique-Departementale-de-l-Yonne-ATD-89>

Chers lecteurs,

Lors de la séance du 13 décembre 2021 du Conseil d'administration de l'Agence technique départementale, le Président du Conseil départemental, Patrick Gendraud, a souhaité me transmettre le flambeau de la présidence de l'ATD.

Je veux dans un premier temps remercier le Président du Conseil départemental de la confiance qu'il me témoigne pour assurer la présidence de cet établissement qui exerce sa mission de service public, avec objectivité et neutralité.



C'est ainsi avec enthousiasme que je vous présente le rapport d'activité 2021 de l'Agence.

L'Agence technique départementale est un outil conçu pour les collectivités, dans un esprit de solidarité territoriale, afin de les accompagner au quotidien dans leurs projets d'aménagement.

Créée en 2015 par le Département de l'Yonne, sous forme d'établissement public à caractère administratif, l'Agence propose ses services aux collectivités locales et à leurs groupements dans les domaines de l'Aménagement de l'espace (voirie, espaces, bâtiments publics) et de l'Eau (eaux usées, eaux pluviales, eau potable et défense incendie). Forte d'ingénieurs, de techniciens et d'agents administratifs expérimentés, elle permet ainsi de maintenir des compétences d'ingénierie publique opérationnelle au service des territoires.

L'ATD assure des missions d'Assistance à maîtrise d'ouvrage et de conseil aux territoires visant à guider les collectivités dans le respect des exigences qui pèsent sur elles en matière de commande publique, d'aménagement et d'environnement. Elle est administrée par un Conseil (globalement renouvelé suite aux dernières élections) comprenant à parts égales des représentants des collectivités ainsi que des conseillers départementaux.

Dans une situation favorable d'augmentation constante de nos adhérents, l'Agence a accompagné durant l'année 2021 environ 170 opérations, dont un détail est donné dans le présent rapport. Il convient également de signaler le professionnalisme des personnels de l'Agence ayant fait face à un plan de charge 2021 relativement conséquent dans un contexte d'articulation *Moyens humains / Missions* exceptionnellement fragile.

Enfin, plus que jamais, l'Agence reste animée par la volonté de répondre aux besoins des collectivités, en étant garant d'un aménagement du territoire de qualité.

Jérôme DELAVault,
Président de l'Agence technique départementale de l'Yonne,
Conseiller départemental du Canton de Briennon-sur-Armançon

Le mot du président p. 2

Notre ADN p. 4

Quelques chiffres p. 5

Les moyens humains p. 6

L'assistant à maîtrise d'ouvrage p. 8

Genèse, domaines de compétence p. 9

L'activité de l'Agence p. 14

La gouvernance de l'Agence p. 32

Le budget primitif 2021 p. 33

**Assemblée générale
et Conseils d'administration en 2021** p. 34

[Accompagnement]

De l'idée au projet

- Une posture d'Assistant à maîtrise d'ouvrage et de Conseil aux territoires

[Ingénierie opérationnelle]

Au plus près des besoins des territoires

- Une équipe technique expérimentée d'une dizaine d'agents à votre service

[Neutralité]

Une approche indépendante et objective

- Un établissement public à caractère administratif avec son fonctionnement propre

[Service public]

Pour une meilleure solidarité territoriale

- Une mise en réseau avec les acteurs de l'aménagement du territoire

[Proximité]

Pour une meilleure relation avec nos adhérents

- Des référents par métier présents sur le territoire

● [Quelques chiffres]

[2015]

Année de création de l'ATD

[818 568,00 €]

Budget primitif 2021 de l'ATD

[10]

Nombre d'agents composant l'ATD en 2021

[972]

Nombre d'opérations accompagnées par l'ATD depuis sa création

[170]

Nombre de conventions-devis signées entre l'ATD et ses adhérents en 2021

[341]

Nombre total de collectivités adhérentes à l'ATD

[20]

Nombre de membres du conseil d'administration de l'ATD

[5]

Nombre de communautés de communes adhérentes à l'ATD

[318]

Nombre de communes adhérentes à l'ATD

[15]

Nombre de séances du conseil d'administration de l'ATD depuis sa création

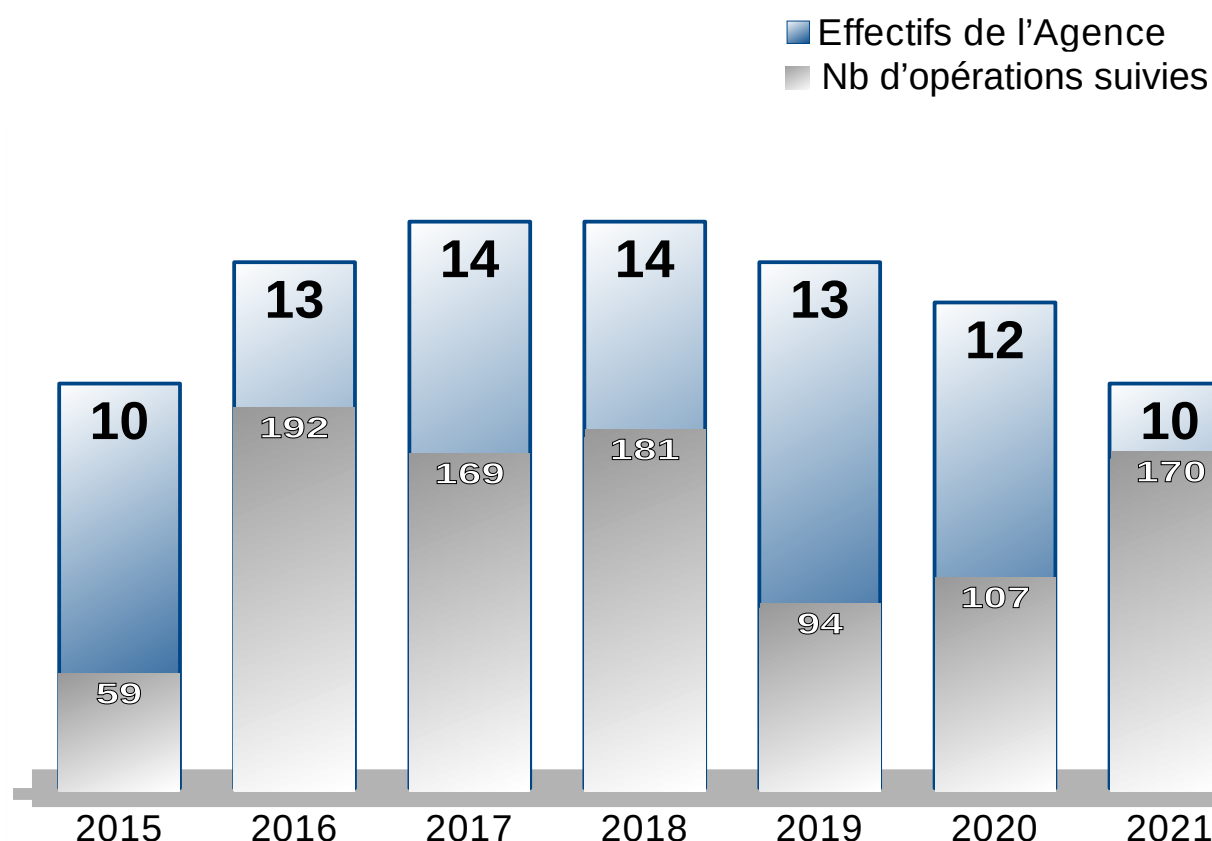
● [Les moyens humains]

L'année 2021 a notamment été marquée par des mouvements de personnels. Dans le courant de l'été, **[Yann Houzé]** et **[Laurent Morin]**, respectivement responsable du pôle bâtiment de l'Agence et conducteur d'opérations en bâtiment, ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Également dans le courant de l'été, **[Isabelle Raimond]** secrétaire de l'Agence a réintégré le Département pour laisser place à **[Sandrine Sébastian]** arrivée en octobre.

[Yvan Telpic], arrivé en septembre, succède à **[Laurent Barreau]** qui a quitté ses fonctions de directeur de l'Agence en juin.

Enfin, l'intérim de la direction de l'Agence (de juin à septembre) a été assuré par **[Hervé Raton]**, responsable du pôle eau potable.



ORGANIGRAMME

POLE PATRIMOINE

Responsable de pôle

En cours de recrutement

Chargé d'opérations en bâtiment

Florent NICOLAS

03 86 34 61 14

florent.nicolas@yonne.fr

Chargé d'opérations en bâtiment

En cours de recrutement

Chargé d'opérations en voirie

Guillaume PETIT

03 86 34 61 13

guillaume.petit@yonne.fr

Chargé d'opérations en voirie

Romuald LETEUR

03 86 34 61 12

romuald.leteur@yonne.fr

DIRECTION

Yvan TELPIC

03 86 34 61 02

yvan.telpic@yonne.fr

POLE ADMINISTRATIF

Assistante comptable

Kathia VERGER

03 86 34 61 04

kathia.verger@yonne.fr

Secrétariat,

Aide à la recherche de financements

Sandrine SEBASTIAN

03 86 34 61 01

sandrine.sebastian@yonne.fr

POLE EAU POTABLE

Responsable de pôle

Hervé RATON

03 86 34 61 08

herve.raton@yonne.fr

POLE ASSAINISSEMENT

Responsable de pôle

Anthony MENET

03 86 34 61 07

anthony.menet@yonne.fr

Chargée d'opérations
en assainissement

Pascale VERGRIETE

03 86 34 61 09

pascale.vergriete@yonne.fr

Chargée d'opérations
en assainissement

Aude FLEURY

03 86 34 61 11

aude.fleury@yonne.fr



AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

● [L'Assistant à maîtrise d'ouvrage]

La posture de l'ATD est celle de l'**[Assistant à maîtrise d'ouvrage]** (AMO) au sens de la loi du 12 juillet 1985 sur la maîtrise d'ouvrage publique (dite *loi MOP*).

L'Assistant à maîtrise d'ouvrage a pour mission d'accompagner le maître d'ouvrage dans la définition, la conception, la réalisation et l'exploitation d'un ouvrage ou plus largement d'un projet.

Son rôle consiste à conseiller, à être force de proposition ainsi qu'à guider le maître d'ouvrage, qui reste le décideur, dans le respect des exigences réglementaires.

Également, l'assistant à maîtrise d'ouvrage s'assure de la bonne coordination entre le maître d'ouvrage et les différents acteurs d'un projet (conseils techniques, bureaux d'études spécialisées, partenaires financiers, maîtres d'œuvre, services instructeurs, entreprises de travaux, *etc.*).

Notamment, parmi les exigences pesant sur un maître d'ouvrage, en amont de la décision de construire, il convient de citer les attendus de l'**[article 2 de la loi MOP]**, selon lequel il appartient au maître d'ouvrage, après s'être assuré de la faisabilité et de l'opportunité de l'opération envisagée :

- ✦ D'en déterminer la **[localisation]** ;
- ✦ D'en définir le **[programme]** ;
- ✦ D'en arrêter l'**[enveloppe financière prévisionnelle]** ;
- ✦ D'en assurer le **[financement]** ;
- ✦ De choisir le **[processus selon lequel l'ouvrage sera réalisé]** ;
- ✦ De conclure avec les maîtres d'œuvre et les entrepreneurs qu'il choisit les **[contrats]** ayant pour objet les études et l'exécution des travaux.

● [Genèse, domaines de compétence]





Lors de la création de l'Agence par le Département de l'Yonne, il s'agissait d'apporter une réponse adaptée aux besoins des collectivités suite à la loi du 29 décembre 2013 mettant fin à la mission d'ATESAT (Assistance technique de l'État pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire).

Le **[20 décembre 2013]**, le Conseil départemental de l'Yonne, par voie d'orientation budgétaire, entérinait le principe de se doter d'un outil pour l'accompagnement des collectivités.

Le **[20 juin 2014]**, l'Assemblée délibérante du Département rend un avis favorable sur le principe de création d'une Agence technique départementale au sens de l'art. L. 5511-1 du Code général des collectivités territoriales.

Le **[19 décembre 2014]**, les statuts et le budget de l'Agence sont adoptés en assemblée plénière du Conseil départemental. Pendant le premier semestre 2015, les collectivités commencent à adhérer à l'Agence (dans un premier temps 147 communes et 2 EPCI).

Les premières instances de gouvernance de l'Agence (Conseil d'administration et Assemblée générale) se tiennent le **[8 juillet 2015]** et l'activité de l'Agence en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage débute le **[1^{er} août 2015]** sur les domaines de compétence suivants :

-  La voirie et les espaces publics ;
-  L'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) ;
-  Les bâtiments publics ;
-  L'eau potable et la défense incendie.

● [Voirie et espaces publics]

[Programme pluriannuel et travaux]
d'entretien et de réparation de
chaussée

[Tableau de classement]
de la voirie communale

Aménagements
de [Voirie], avec ou sans
modification de tracé

Assistance à maîtrise d'ouvrage
et Conseil de l'**ATD**
AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

Aménagements de
[Sécurité routière]

Diagnosics et propositions
techniques de rénovation
d'[Ouvrages d'art]

Aménagements
d'espaces publics
[Places, trottoirs,
parkings, carrefour]



● [Assainissement]

[Schéma directeur]
d'assainissement des eaux usées et
des eaux pluviales

Études et travaux de
construction/réhabilitation
d'une **[Station d'épuration]**



Études et travaux de
construction/réhabilitation
d'un **[Réseau]** d'eaux
usées/eaux pluviales

**Assistance à maîtrise d'ouvrage
et Conseil de l'ATD**

AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE



Études de préfiguration du
transfert des
**[Compétences « eau » et
« assainissement »]**

Assistance dans l'exploitation du
service assainissement, **[Marché de
prestations de service, Délégation
de service public]**



Réhabilitation
d'**[Assainissement non collectif]**

● [Bâtiments publics]

Inventaire et analyse du
[Patrimoine immobilier]



[Études préalables avant travaux] (levé topographique, levé géométrique, diagnostic structure, diagnostic plomb, amiante, thermique, etc.)



Assistance à maîtrise d'ouvrage et Conseil de l'ATD
AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

Opérations de
[Construction neuve], de
[Rénovation], ou de
[Réhabilitation]



Opérations d'**[Isolation]** et
d'**[Accessibilité]**

● [Eau potable et défense incendie]

[Diagnostics] et
[Schéma directeur]
d'adduction d'eau potable

Réalisation ou réhabilitation
d'ouvrages de [Production] de
[Traitement] et de [Stockage]
d'eau potable

**Assistance à maîtrise d'ouvrage
et Conseil de l'ATD**
AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

Renforcement, extension,
réhabilitation de [Réseaux]
d'adduction d'eau potable

Assistance dans l'exploitation
du service d'eau potable,
[Marché de prestations de
service, Délégation de
service public]

Schémas communaux de
[Défense extérieure
contre l'incendie]



[L'activité de l'Agence]

L'année 2021 a permis à l'Agence de suivre de nombreuses opérations pour le compte de ses collectivités adhérentes en les accompagnant dans le respect des exigences réglementaires, dans la conduite d'opérations relevant de l'ingénierie du quotidien, et également, dans le développement de l'attractivité territoriale.

Certaines des opérations suivies par l'ATD sont présentées dans le présent rapport d'activité.

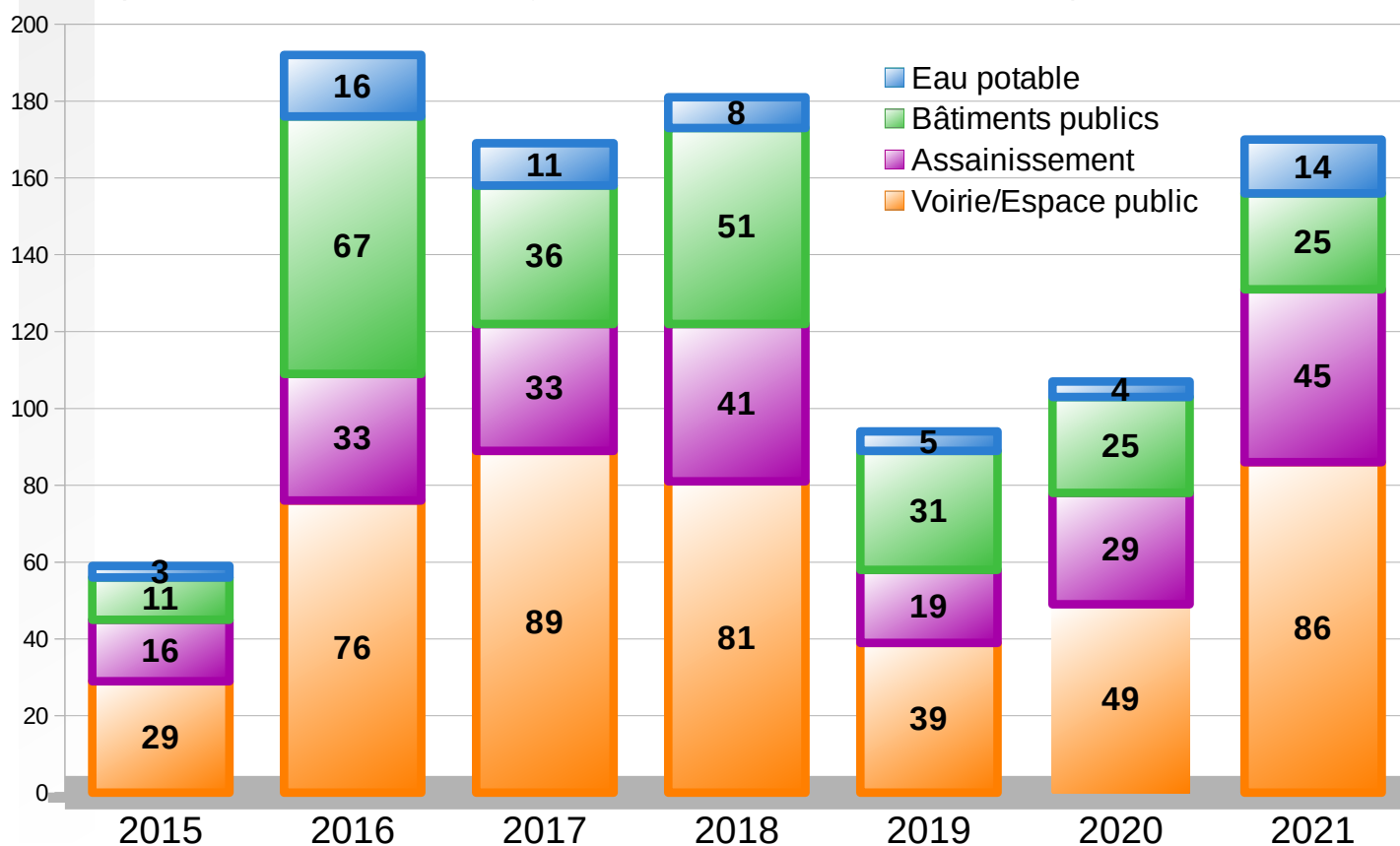
L'Agence souhaite inscrire sa mission de service public, pour le compte des collectivités, au sein d'un écosystème d'acteurs.

A ce sujet, on citera notamment l'intégration en 2021 de l'ATD à l'instance de revue de projet du Comité local de cohésion territoriale (dont le secrétariat est assuré par la Direction départementale des territoires) ainsi qu'à la Cellule d'accompagnement des travaux sur espaces publics de l'Opération grand site de Vézelay animée par le Département.

On notera également les synergies existantes avec le CAUE de l'Yonne qui garantissent la qualité et la cohérence des projets d'aménagement de l'espace.

Cela permet d'assurer une meilleure mise en réseau de l'ensemble des compétences d'ingénierie territoriale mais aussi de sécuriser les principales phases d'instruction réglementaire pouvant découler des études produites par l'ATD.

Répartition des conventions signées entre l'ATD et les collectivités par domaine d'activité



Un peu plus de la moitié des opérations suivies en 2021 par l'Agence dans le domaine de la voirie et des espaces publics a concerné la thématique des aménagements de sécurité routière en traverse d'agglomération.

Sur ce sujet, l'action de l'ATD vise dans un premier temps à objectiver la situation, notamment à l'appui de statistiques routières, dans une phase d'état des lieux qui permet d'appréhender les caractéristiques des différents flux de circulation, en restant attentif aux conditions de leur coexistence.

Des propositions d'aménagement sont ensuite faites aux collectivités. Elles prennent la forme d'études d'aide à la décision, d'études de faisabilité, ou de programmes opérationnels, que l'Agence prend soin de confronter préalablement à l'avis des différents services prescripteurs (en particulier le gestionnaire de voirie qu'est le Département).

Les entrées de ville ont également fait l'objet d'une attention particulière visant à conseiller les collectivités dans l'aménagement de ces zones d'interface entre l'urbain et le rural.

Par ailleurs, qu'il s'agisse de mettre à jour le tableau de classement des voies communales, de rédiger un programme pluriannuel d'entretien de voirie ou bien d'en décliner les tranches opérationnelles, l'ATD est intervenue cette année, dans près de 20 % des cas, pour assister les collectivités dans la gestion quotidienne de leur domaine public routier.

Enfin, la thématique des ouvrages d'art communaux a ponctuellement mobilisé l'Agence cette année dans la gestion de certaines situations d'urgence nécessitant la prise de mesures à titre conservatoire ainsi que le recours à des bureaux d'études techniques et/ou des maîtres d'œuvre.

● [Voirie et espaces publics]

[Gisy-les-Nobles / Aménagement de sécurité]



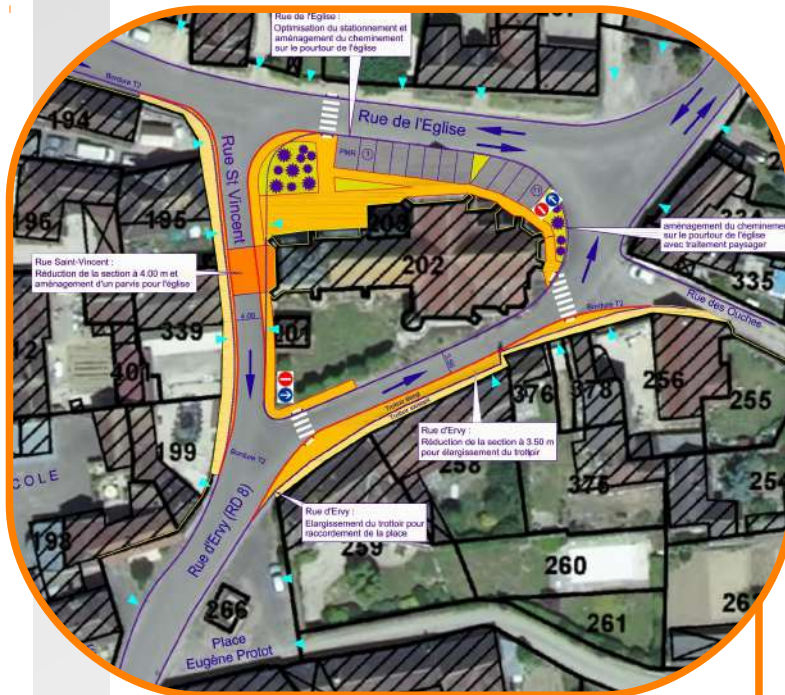
[Cuy / Entretien de voirie]

Voirie / Espaces publics (2021)

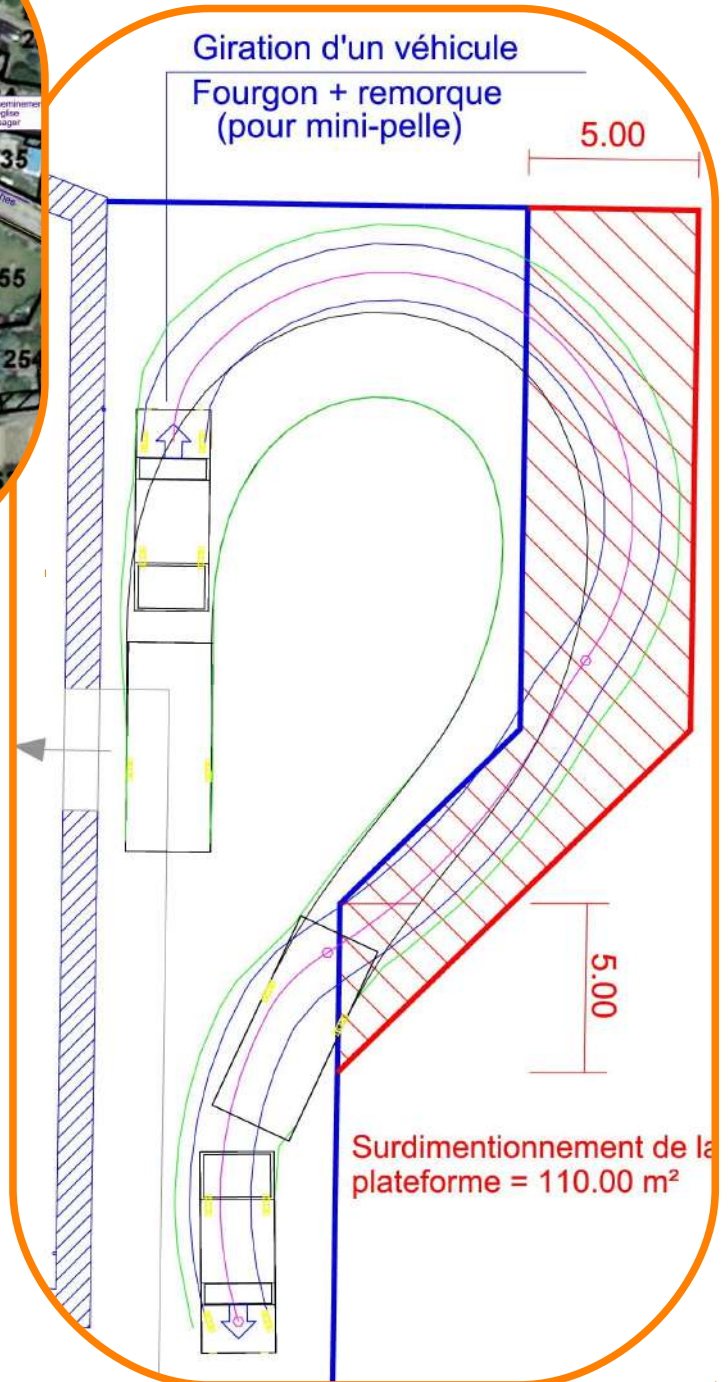
Assistance de l'ATD par type d'opération
(en nb d'opérations suivies)

Tableau de classement de la voirie communale	1
Programme pluriannuel d' entretien de voirie	6
Travaux d'entretien de voirie	11
Aménagements de sécurité routière en agglomération	53
Sécurisation des entrées de ville	7
Chemins doux	5
Aménagement d' espaces publics	11
Gestion des eaux pluviales	4
Diagnostics d' ouvrages d'art	4

[Voirie et espaces publics]



[Carisey (en haut), Guerchy (en bas)/ Etude de sécurité en traverse d'agglomération]



[Annay la Côte / Etude de giration]



[Aillant-sur-Tholon / Réaménagement du parking du gymnase]



Voirie / Espaces publics (2021)

Assistance de l'ATD par mission
(en nb d'opérations suivies)

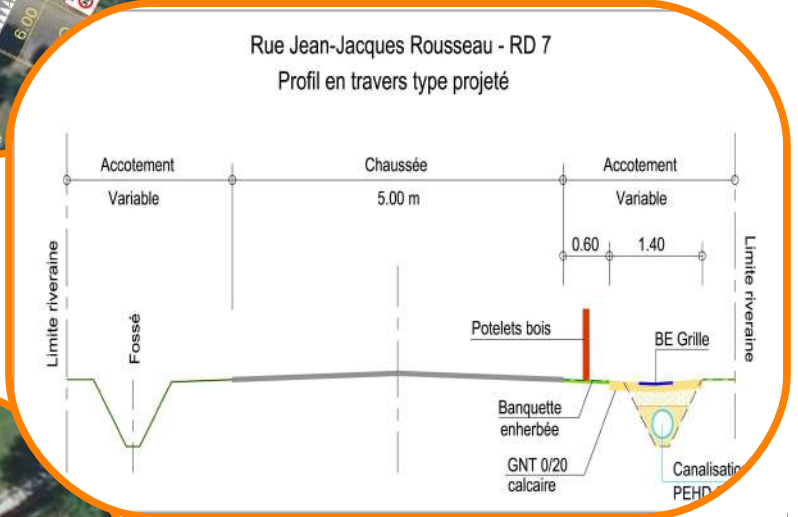
Etat des lieux / Diagnostics	65
Aide à la décision / Programme	27
Consultation et suivi de maîtrise d'oeuvre	8
Consultation et suivi d'entreprises de travaux	22

● [Voirie et espaces publics]

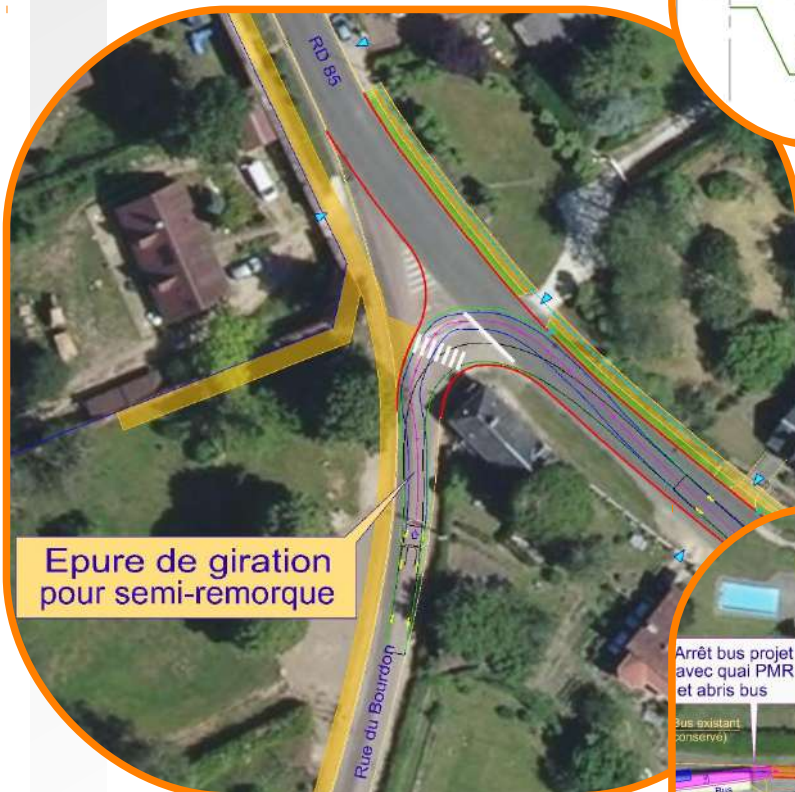
[Les Ormes / Etude de sécurité en traverse d'agglomération]



[Champignelles / Profil en travers de voirie projetée]

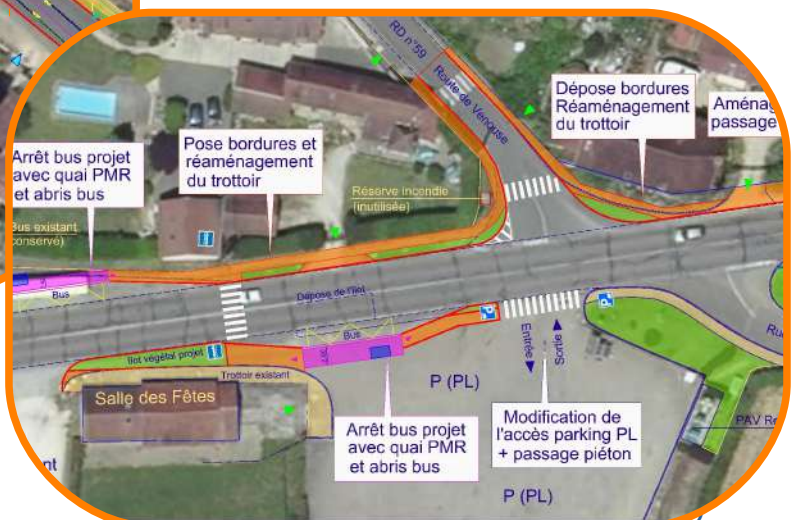


[St Fargeau / Sécurisation de carrefour – Epure de giration]



Epure de giration pour semi-remorque

[Villeneuve-Saint-Salves / Etude de sécurité en traverse d'agglomération]



[Voirie et espaces publics]

[Sergines / Plan de stationnement / Plan de circulation]



[Savigny-sur-Clairis / Qualification d'entrée de ville]



● [Assainissement]

Dans le domaine de l'assainissement, et bien en amont de la mise en œuvre des tranches opérationnelles de travaux, l'ATD accompagne ses adhérents dans des études programmatiques (schémas directeurs d'assainissement - SDA), en lien avec l'ensemble des acteurs (État, Agence de l'Eau Seine Normandie, SATESE, bureaux d'études techniques) - plus de 40 % des opérations suivies en 2021.

Ces études, confiées à des prestataires spécialisés, comprennent un état des lieux des dispositifs de collecte, de transport et de traitement des eaux usées, réalisé dans différentes conditions de fonctionnement ([inspections télévisées des réseaux], mesures de débit par temps sec/pluie, période de nappe phréatique haute/basse). Enfin le schéma propose un programme pluriannuel d'actions à réaliser pour améliorer la connaissance, la gestion, le fonctionnement et l'efficacité du système d'assainissement.



Ensuite, l'Agence intervient également pour suivre les études de maîtrise d'œuvre et les travaux de construction/réhabilitation des systèmes d'assainissement collectifs (35 % des interventions de l'ATD en 2021), toujours dans une posture de conseil aux territoires et d'assistant à maîtrise d'ouvrage.

L'Agence accompagne aussi les collectivités pour les guider dans les choix à opérer pour assurer l'exploitation de leurs systèmes d'assainissement (marchés publics de prestation de service, procédures de délégation de service public).

Enfin, début décembre 2021, le Président de l'ATD a souhaité communiquer auprès des Communautés de communes (dans le cadre du transfert des compétences « eau » et « assainissement » prévu au 1^{er} janvier 2026 par la loi du 3 août 2018) pour leur présenter l'assistance que propose l'Agence dans la réalisation des études de préfiguration des futurs services publics de l'eau et de l'assainissement.



[Saint Maurice Thizouaille / Construction de la station d'épuration des eaux usées]

Assainissement (2021)

Assistance de l'ATD par type d'opération
(en nb d'opérations suivies)

Schémas directeurs	40
Diagnostic de réseau	6
Etudes préalables / Etudes de faisabilité	9
Maîtrise d'œuvre / Travaux / Réseaux et/ou stations	34
Prestations de service / Délégations de service public	5
Préfiguration des futurs services publics de l'eau et de l'assainissement	1

[Syndicat des eaux du Tonnerrois / Collan / Travaux sur le réseau d'assainissement]



Tonnerrois → Vie locale

ASSAINISSEMENT ■ À Collan, le Syndicat des eaux du Tonnerrois conduit des travaux d'importance

Gros chantier pour un jeune syndicat

Le Syndicat des eaux du Tonnerrois, présidé à Collan par son président, a lancé fin de ses premiers gros chantiers, avec la réhabilitation du système d'assainissement collectif.

« Nos travaux ont avancé sur le site Nevozier, maître d'œuvre, participatif à la réalisation de chantier qui s'est déroulée récemment, comme chaque semaine, à Collan. Depuis la fin septembre, les rues du village sont coupées les uns après les autres à la circulation. Une attention a été mise en place à plusieurs kilomètres pour dérouter les non-résidents.

Une station complète
Un vaste chantier de réhabilitation du système d'assainissement collectif a été lancé par le Syndicat des eaux du Tonnerrois (SET). Au bout de plusieurs semaines d'épuration va avoir complété.

« Nous allons réaliser une station de traitement des eaux usées, ce qui est une obligation pour obtenir le permis de construire. Les travaux sont prévus, nous pourrions améliorer le fonctionnement de l'eau en évitant les risques dans les rues », précise Pierre-Louis, maire. Les travaux réalisés seront réalisés dans la foulée.



« Une obligation pour obtenir le permis de construire. Les travaux sont prévus, nous pourrions améliorer le fonctionnement de l'eau en évitant les risques dans les rues », précise Pierre-Louis, maire. Les travaux réalisés seront réalisés dans la foulée.

maîtres et dans le même temps, la réhabilitation du système d'assainissement collectif de l'Église-d'Auxois après le Saint-Vincent 2022. Les marchés de travaux ont été attribués par le comité syndical.

« Une commune comme la nôtre n'avait jamais pu faire sans le syndicat », souligne la maire de Collan, Nicole Mouton et notre maire Jean-Marc Bouché, précise Christian Robert, vice-président du SET. Nous sommes un interlocuteur reconnu par l'Agence de l'eau.

Le montant des travaux est de 7,5 M€ pour l'eau et 8,827 M€ pour l'assainissement. Une principale préoccupation réside dans les tarifs. Depuis le basculement du syndicat, un budget de 600 000 € a été engagé sur dix ans. « Nous nous laissons guider, assure le président Jean-Guillaume, par de l'eau à hauteur de 2022. En 2023, nous allons commencer les investissements en matière de travaux d'assainissement collectif.

Foies dans la foulée
Le chantier de Collan fait partie des grandes opérations engagées par le syndicat des eaux et assainissement de la région de l'Yonne. Une dizaine de communes sont concernées par la rénovation et l'entretien de l'eau.



Assainissement (2021)

Assistance de l'ATD en phase de Conception / Réalisation
par type de projet
(en nb d'opérations suivies)

Construction / Extension / Réhabilitation de Réseau d'assainissement	6
Construction / Extension / Réhabilitation de Station d'épuration	14
Construction / Extension / Réhabilitation de Système d'assainissement	11
Construction / Extension / Réhabilitation de Réseau d'eaux pluviales	3

[Egleny / Travaux sur le réseau d'assainissement]



EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT D'EGLENY TRANCHE 3		
Route de Merry, route de Tourny, rue de la Mare, rue Dauphine, rue des Boucliers, route d'Anxerre, rue Pombale, Place Saint Etienne, rue de la Boucherie, route de Choucholine, rue de la Loupière		
MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE	ASSISTANT A MAITRE D'OUVRAGE
DEMARREGE DES TRAVAUX OCTOBRE 2021	CRÉDONNATEUR BPE	
FIN DES TRAVAUX AVRIL 2022	DEKRA INDUSTRIAL	
MONTANT DES TRAVAUX		
LRT 1 : Travaux d'entretien de l'existant (décaissement et nettoyage)	LRT 2 : Décaissement des tranchées	LRT 3 : Travaux de renouvellement des réseaux assainissement en tranchée (décaissement, pose)
750 000 € TTC	48 004 € TTC	104 000 € TTC
FINANCIEMENT		ENTREPRISES
154 400 €	204 200 €	
	150 000 €	
	127 100 €	

Dans le domaine des bâtiments publics plus particulièrement, mais dès lors qu'il s'agit d'engager des études de conception/réalisation, l'action de l'Agence vise notamment à accompagner les maîtres d'ouvrages dans le respect des exigences qui pèsent sur eux au titre de la *loi MOP*, qui encadre les relations entre la maîtrise d'ouvrage publique et la maîtrise d'œuvre privée.

Avant de prendre la décision de construire, le maître d'ouvrage doit s'assurer de la faisabilité de l'opération, définir ses caractéristiques précises (besoins, objectifs, exigences particulières, localisation, *etc.*) et arrêter son financement prévisionnel.

Ainsi, l'ATD assure une mission de conseil et d'assistance opérationnelle à chacune des étapes clés de la vie d'un projet de construction ou d'aménagement, avec un rôle d'interface entre les maîtres d'ouvrages et les différents acteurs de l'aménagement.



En 2021, l'intervention de l'ATD s'est majoritairement concentrée sur la réhabilitation, le réaménagement ou la rénovation de bâtiments publics existants (plus de deux tiers des interventions).

**[SIVOM entre Yonne et Oreuse /
Sergines / Réhabilitation de l'EHPAD]**



[Lichères-Près-Aigremont / Réaménagement de la mairie et de la Grange aux Dîmes]



Bâtiments publics (2021)

Assistance de l'ATD par type d'opérations
(en nb d'opérations suivies)

Réaménagement / Réhabilitation de bâtiments	26
Restauration de bâtiments patrimoniaux	5
Constructions neuves	5
Diagnostic d'accessibilité PMR	1

[Moulins en Tonnerrois /
Restauration du clocher de l'église]



Bâtiments publics (2021)

Assistance de l'ATD par projet
(en nb d'opérations suivies)

Réhabilitation / Construction d'EHPAD	1
Aménagement / Construction de groupes scolaires	6
Construction de Maison de l'Enfance	2
Réhabilitation / Réaménagement de mairie	7
Réhabilitation / Construction de salle des fêtes	1
Réhabilitation / Construction de restaurant scolaire	2
Réhabilitation / Réaménagement de logements communaux	12
Aménagement d'un Office de tourisme	1
Restauration d'église	5



[Saint-Privé / Construction d'un centre culturel]



Bâtiments publics (2021)

Assistance de l'ATD par mission
(en nb d'opérations suivies)

Etat des lieux / Diagnostic / Etude de faisabilité	5
Etudes préalables / Consultation d'un programmiste	15
Consultation et suivi des études de Maîtrise d'oeuvre	21
Suivi des travaux et opérations de réception	25

● [Eau potable et défense incendie]

Dans le domaine de l'alimentation en eau potable, l'année 2021 a été consacrée au suivi des schémas directeurs d'eau potable des collectivités ainsi qu'à la mise en œuvre des tranches d'études et de travaux qui en découlent (deux tiers des opérations suivies par l'Agence sur cette thématique).

On notera également le développement par l'Agence de la mission d'élaboration, en régie, des schémas communaux de défense extérieure contre l'incendie en lien étroit avec le SDIS 89.

Le schéma communal ou intercommunal de défense extérieure contre l'incendie (DECI) consiste à dresser l'état de la défense existante contre l'incendie et à le comparer avec les dispositions du règlement départemental (approuvé par arrêté préfectoral du 4 mai 2018).

Le schéma a pour objet de permettre à la collectivité de planifier les actions à mener pour améliorer la couverture des risques situés sur son territoire.

● [Eau potable et défense incendie]



[SIAEP Girolles-Tharot / Réhabilitation du réservoir d'eau potable]



Eau potable / Défense incendie (2021)

Assistance de l'ATD par type d'opération
(en nb d'opérations suivies)

Etude diagnostic / Schéma directeur d'eau potable	11
Etudes & travaux de réhabilitation/construction d'ouvrages de production, traitement, stockage et distribution d'eau potable	10
Schéma communal de défense extérieure contre l'incendie	3
Travaux d'amélioration de la Défense incendie	2
Accompagnement au renouvellement d'un contrat de DSP ou de prestation	5
Etude de bassin d'alimentation de captage	3

● [La gouvernance de l'Agence]

Président du Conseil d'administration de l'Agence

Jérôme DELAVAUULT, *Conseiller départemental du canton de Briennon/Armançon.*

1^{ère} Vice-Présidente

Dominique CHAPPUIT, *maire de Rosoy.*

Vice-Président

Magloire SIOPATHIS, *Conseiller départemental du canton d'Auxerre 2.*

Un Conseil d'administration

20 élus gèrent l'établissement public à caractère administratif.

Le Collège des Conseillers départementaux

Titulaires

Gérard ANDRE *Saint-Florentin* / Christophe BONNEFOND *Auxerre 3* / Philippe BURIER *Joigny* / Delphine GREMY *Gâtinais en Bourgogne* / Jordan HEITZMANN *Avallon* / Pascal HENRIAT *Auxerre 4* / Colette LERMAN *Joux-la-Ville* / Magloire SIOPATHIS *Auxerre 2* / Lionel TERRASSON *Villeneuve-sur-Yonne* / *Conseiller départemental en remplacement de Jérôme DELAVAUULT, en cours de nomination.*

Suppléants

Gilles ABRY *Coeur de Puisaye* / François BOUCHER *Migennes* / Christian DESCHAMPS *Gâtinais en Bourgogne* / Arminda GUIBLAIN *Auxerre 2* / Jean-Pierre RAOUT *Charny*

Le Collège des Maires, Présidents d'EPCI et de syndicats

Titulaires

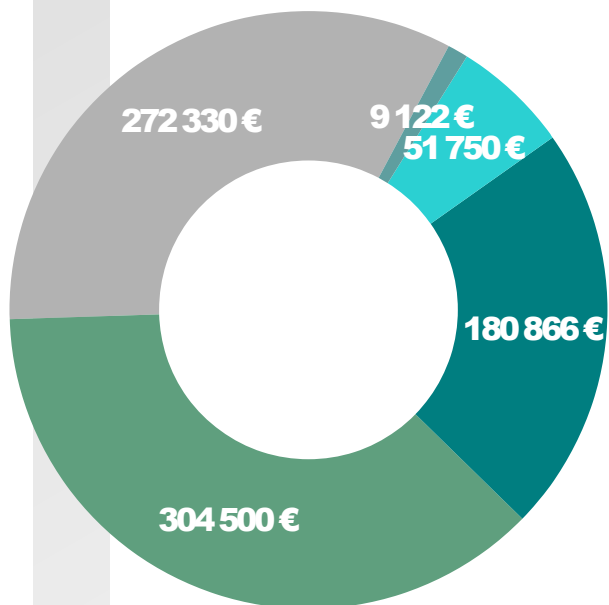
Dominique BOURREAU *Villeneuve la Guyard* / Dominique CHAPPUIT *Rosoy* / Sylvie CHARPIGNON *PETR de l'Avallonnais* / Jean-Claude DENOS *Courson les Carrières* / Jean-Marc DICHE *Ancy le Franc* / David GARNIER *Valravillon* / Didier MORLE *Chemilly sur Yonne* / Roger PRIGNOT *Pourrain* / Gilles SACKPEY *Etivey* / Richard ZEIGER *Joigny*

Suppléants

Alain DECUYPER *Ligny le Châtel* / Claude DEPUYDT *Flogny la Chapelle* / Jeanine JOUBLIN *Mailly la Ville* / Didier MOREAU *Béon* / Olivier RAUSCENT *CC Avallon-Vézelay-Morvan*

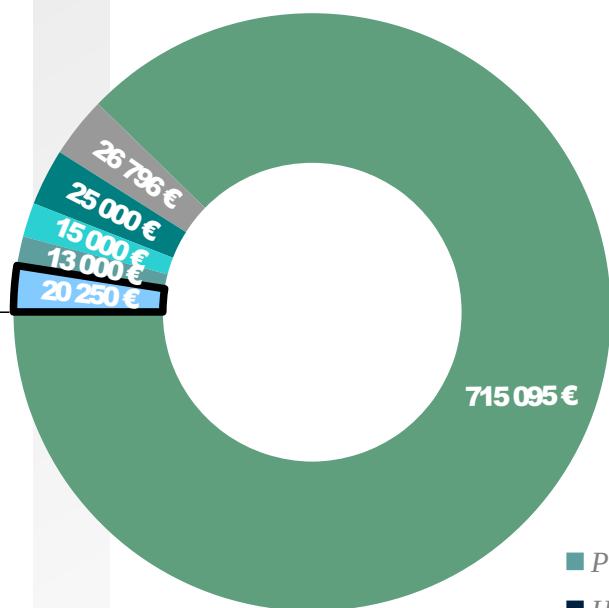
● [Le budget primitif 2021]

Détail du financement de l'Agence au titre du budget primitif 2021

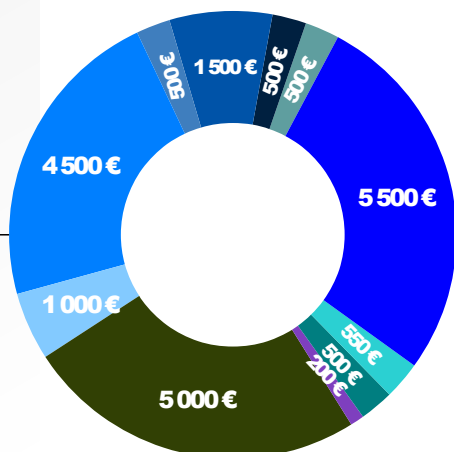


■ Rémunération des études produites par l'ATD	34 %
■ Cotisation du Département	37 %
■ Cotisation des communes adhérentes	22 %
■ Cotisation des communautés de communes adhérentes	6 %
■ Cotisation des syndicats adhérents	1 %

Détail des dépenses de l'Agence au titre du budget primitif 2021



■ Charges de personnel et frais assimilés	88 %
■ Locations mobilières (informatique)	3 %
■ Locations mobilières (véhicules)	3 %
■ Locations immobilières	2 %
■ Contrats de prestation (comptable et juridique)	2 %
■ Divers	2 %



■ Petits équipements	2 %
■ Habillement et vêtements de travail	2 %
■ Fournitures administratives	7 %
■ Produits pharmaceutiques	2 %
■ Assurance professionnelle	22 %
■ Documentation technique	5 %
■ Formations	25 %
■ Catalogues, imprimés et publications (reprographie)	1 %
■ Frais de déplacement	2 %
■ Frais d'affranchissement	3 %
■ Frais de nettoyage des locaux	27 %

[Assemblée générale et Conseils d'administration]

Délibérations prises lors des deux Conseils d'administration de l'ATD qui se sont tenus en 2021 (le 02 avril à Venoy et le 13 décembre au siège du Département).

N° délibération	Date du C.A.	Thèmes	Objet	Date visa Préfecture
CA-2021-01	02/04/2021	Budget	Budget Primitif 2021	03/05/2021
CA-2021-02	02/04/2021	Budget	Compte de Gestion 2020	03/05/2021
CA-2021-03	02/04/2021	Ressources humaines	Télétravail des agents de l'ATD	03/05/2021
CA-2021-04	02/04/2021	Budget	Amortissement du matériel informatique	03/05/2021
CA-2021-05	02/04/2021	Bilan d'activité	Bilan d'Activité 2019 et 2020	03/05/2021
CA-2021-06	02/04/2021	Ressources humaines	Mouvements de personnel	03/05/2021
CA-2021-07	02/04/2021	Budget	Affectation du résultat 2020	03/05/2021
CA-2021-08	02/04/2021	Budget	Compte Administratif 2020	03/05/2021
CA-2021-09	13/12/2021	Gouvernance	Nomination du Président	17/12/2021
CA-2021-10	13/12/2021	Gouvernance	Élection des Vice-Présidents	17/12/2021
CA-2021-11	13/12/2021	Bilan d'activité	Bilan d'activité 2021	17/12/2021
CA-2021-12	13/12/2021	Gouvernance	Recensement adhésions retrait de l'ATD	17/12/2021
CA-2021-13	13/12/2021	Ressources humaines	Mouvements de personnels	17/12/2021
CA-2021-14	13/12/2021	Ressources humaines	Tableau des emplois	17/12/2021
CA-2021-15	13/12/2021	Fonctionnement	Conventions de partenariat entre l'ATD et le CD 89	17/12/2021
CA-2021-16	13/12/2021	Offre de service	Pistes de développement de l'ATD	17/12/2021

Délibérations prises lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'ATD qui s'est tenue le 02 avril 2021 à Venoy.

N° délibération	Date de l'AG	Thèmes	Objet	Date visa Préfecture
AG-2021-01	02/04/2021	Gouvernance	Élection des représentants du CA	03/05/2021
AG-2021-02	02/04/2021	Gouvernance	État des adhésions	03/05/2021
AG-2021-03	02/04/2021	Budget	Compte administratif 2020	03/05/2021
AG-2021-04	02/04/2021	Budget	Compte de gestion	03/05/2021
AG-2021-05	02/04/2021	Budget	Montant des cotisations 2020	03/05/2021
AG-2021-06	02/04/2021	Ressources humaines	Tableau des emplois et organigramme	03/05/2021
AG-2021-07	02/04/2021	Bilan d'activité	Rapports d'activité 2019 et 2020	03/05/2021
AG-2021-08	02/04/2021	Fonctionnement	Point sur les missions des adhérents	03/05/2021



De gauche à droite

1^{er} rang : **Pascale VERGRIETE** / **Sandrine SEBASTIAN** /
Kathia VERGER / **Anthony MENET** / **Hervé RATON**

2^{eme} rang : **Yvan TELPIC** / **Guillaume PETIT** / **Romuald
LETEUR** / **Florent NICOLAS** / **Aude FLEURY**



→ 10, avenue du 4^e Régiment d'infanterie – 89 000 Auxerre

→ Standard : 03 86 34 61 01

→ atd@yonne.fr

→ <https://yonne.fr/Territoire/Agence-Technique-Departementale-de-l-Yonne-ATD-89>